

DC304L0650_A0

Fiche signalétique CATHACOAT 304L GREEN GREY PART A



Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: DC304L0650
Date de révision de la fiche
signalétique: 04/05/2016
A0-3
Numéro de fiche signalétique:

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit CATHACOAT 304L GREEN GREY PART A
Numéro de référence ventes en bloc DC304L0650

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2;H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Acute Tox. 5;H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4;H312	Nocif par contact cutané.
Acute Tox. 4;H332	Nocif par inhalation.
peau Irrit. 2;H315	Provoque une irritation cutanée.
yeux Irrit. 2;H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Repr. 1B;H360D	Peut nuire au fœtus.
Aquatic Acute 3;H402	Nocif pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H303 Peut être dangereux en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H402 Nuisible au milieu aquatique.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P235 Tenir au frais.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304+312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337 Si l'irritation oculaire persiste:

P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS

Santé: 2*

Inflammabilité: 3

Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Acide silicique, ester d'éthyle Numéro CAS: 0011099-06-2	25 - 50	----	[1]
Éther de monométhylpropylèneglycol Numéro CAS: 0000107-98-2	10 - 25	Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H336	[1][2]
Kaolin Numéro CAS: 0001332-58-7	10 - 25	----	[1][2]
2-butoxyéthanol Numéro CAS: 0000111-76-2	10 - 25	Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 Acute Tox. 4;H302 yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315	[1][2]
Xylène (isomères o, m, p) Numéro CAS: 0001330-20-7	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 peau Irrit. 2;H315	[1][2]

		yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 Asp. Tox. 1;H304	
Silicate d'éthyle Numéro CAS: 0000078-10-4	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335	[1][2]
Mica Numéro CAS: 0012001-26-2	1.0 - 10	----	[1][2]
Éthylbenzène Numéro CAS: 0000100-41-4	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332 Asp. Tox. 1;H304 yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H335 STOT RE 2;H373	[1][2]
Alcool n-butylque Numéro CAS: 0000071-36-3	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H302 STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318 STOT SE 3;H336	[1][2]
Chlorure d'hydrogène Numéro CAS: 0007647-01-0	0.10 - 1.0	Press. Gas;H280 Acute Tox. 3;H331 peau Corr. 1A;H314	[1][2]
2-méthoxypropan-1-ol Numéro CAS: 0001589-47-5	0.10 - 1.0	Flam. Liq. 3;H226 Repr. 1B;H360D STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Peut causer une réaction allergique respiratoire. Peut irriter la membrane muqueuse et les voies respiratoires, et causer des douleurs à la poitrine, des maux de tête, une toux sèche, et peut essouffler. Peut entraîner des symptômes semblables à de l'asthme. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.

Peau	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Le point d'éclair de ce produit est très bas. Vaporisez avec de l'eau pour combattre l'incendie peut s'avérer inefficace. INCENDIES MINEURS: Utilisez un produit chimique sec, du CO₂, un vaporisateur d'eau ou une mousse résistante à l'alcool. INCENDIES MAJEURS: Utilisez un vaporisateur d'eau comprenant une lance de type bruine, ou de la mousse résistante à l'alcool. Ne pas utiliser de jets directs. Déplacez les contenants à l'écart de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Le matériel utilisé pour combattre l'incendie peut causer de la pollution. Endiguez l'eau utilisée pour combattre l'incendie pour en disposer plus tard. Il ne faut pas répandre le matériel.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

MATÉRIAUX INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES: Peut s'enflammer facilement avec la chaleur, les étincelles et les flammes. Les vapeurs mélangées avec l'air peuvent être explosives. Les vapeurs peuvent retourner à la source d'allumage et produire une combustion instantanée qui retourne à la source ("flash back"). La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Dans les espaces confinés et les zones basses, les vapeurs se propageront sur le sol et s'accumuleront (égouts, sous-sols, réservoirs), créant ainsi des risques d'explosion de vapeurs. Les écoulements dans les égouts peuvent être un risque d'incendie ou d'explosion. Les contenants peuvent exploser lorsqu'exposés à la chaleur.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 127

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autre matériau non-combustible sec et transférer le tout dans les contenants. Utiliser des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38 °C).

Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Agents oxydants puissants.

DC304L0650_A0

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylrique	OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m3 TWA50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling1400 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	40 ppm TWA LT; 115 mg/m3 TWA LT
0000078-10-4	Silicate d'éthyle	OSHA	100 ppm TWA; 850 mg/m3 TWA
		ACGIH	10 ppm TWA
		NIOSH	10 ppm TWA; 85 mg/m3 TWA700 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 ppm TWA
		Mexique	10 ppm TWA LMPE-PPT; 85 mg/m3 TWA LMPE-PPT30 ppm STEL [LMPE-CT]; 255 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT125 ppm STEL [LMPE-CT]; 545 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
0000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	OSHA	150 ppm STEL; 540 mg/m3 STEL
		ACGIH	50 ppm TWA100 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 360 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 540 mg/m3 STEL
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000111-76-2	2-butoxyéthanol	OSHA	50 ppm TWA; 240 mg/m3 TWA
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	5 ppm TWA; 24 mg/m3 TWA700 ppm IDLH

DC304L0650_A0

		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	26 ppm TWA LMPE-PPT; 120 mg/m3 TWA LMPE-PPT75 ppm STEL [LMPE-CT]; 360 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	39 ppm TWA LT; 190 mg/m3 TWA LT
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT150 ppm STEL [LMPE-CT]; 655 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
0001332-58-7	Kaolin	Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
		OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		ACGIH	2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and
		NIOSH	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	2 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and
0001589-47-5	2-méthoxypropan-1-ol	Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT20 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
		OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
0007647-01-0	Chlorure d'hydrogène	OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
		OSHA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	2 ppm Ceiling
		NIOSH	5 ppm Ceiling; 7 mg/m3 Ceiling50 ppm IDLH
0011099-06-2	Acide silicique, ester d'éthyle	Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
		OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
0012001-26-2	Mica	NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	3 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		NIOSH	3 mg/m3 TWA (containing
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	3 mg/m3 TWA (respirable)

DC304L0650_A0

	Mexique	3 mg/m3 TWA LMPE-PPT (respirable fraction)
	Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylque	NIOSH :	yeux and mucous membrane irritation CNS depression
0000078-10-4	Silicate d'éthyle	NIOSH :	yeux and nez irritation; lung liver
0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH :	yeux peau
0000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	NIOSH :	yeux nez
0000111-76-2	2-butoxyéthanol	NIOSH :	Adverse effects on blood and hematopoietic system tissue irritation
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH :	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0001332-58-7	Kaolin	NIOSH :	peau and mucous membrane injury respiratory effects
0001589-47-5	2-méthoxypropan-1-ol	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0007647-01-0	Chlorure d'hydrogène	NIOSH :	yeux mucous membrane
0011099-06-2	Acide silicique, ester d'éthyle	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0012001-26-2	Mica	NIOSH :	respirable dust; Fibrotic pneumoconiosis

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylque	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000078-10-4	Silicate d'éthyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000111-76-2	2-butoxyéthanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001332-58-7	Kaolin	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001589-47-5	2-méthoxypropan-1-ol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No

DC304L0650_A0

		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0007647-01-0	Chlorure d'hydrogène	OSHA	Effet cancérigène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0011099-06-2	Acide silicique, ester d'éthyle	OSHA	Effet cancérigène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0012001-26-2	Mica	OSHA	Effet cancérigène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémsumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de brume est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Coloré Liquide
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Aucune Limite Établie
Point de fusion / point de congélation	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	100 (°C) 212 (°F)
Point d'éclair	19 (°C) 66 (°F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: 1

DC304L0650_A0

	Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité	1.09
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Aucune Limite Établie Non mesuré
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
VOHAP content (gm/litre of paint)	578.95 (as supplied)
VOHAP content (gm/litre of Solid Coating)	129.96 (as supplied)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

MATÉRIAUX INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES: Peut s'enflammer facilement avec la chaleur, les étincelles et les flammes. Les vapeurs mélangées avec l'air peuvent être explosives. Les vapeurs peuvent retourner à la source d'allumage et produire une combustion instantanée qui retourne à la source ("flash back"). La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Dans les espaces confinés et les zones basses, les vapeurs se propageront sur le sol et s'accumuleront (égouts, sous-sols, réservoirs), créant ainsi des risques d'explosion de vapeurs. Les écoulements dans les égouts peuvent être un risque d'incendie ou d'explosion. Les contenants peuvent exploser lorsque exposés à la chaleur.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/brouillards LD50, mg/l/4h
Acide silicique, ester d'éthyle - (11099-06-2)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Éther de monométhylpropylèneglycol - (107-98-2)	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	13,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Kaolin - (1332-58-7)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
2-butoxyéthanol - (111-76-2)	470.00, Rat - Catégorie: 4	220.00, Lapin - Catégorie: 3	2.21, Rat - Catégorie: 3	Aucune donnée disponible.
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	4,299.00, Rat - Catégorie: 5	1,548.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Silicate d'éthyle - (78-10-4)				

DC304L0650_A0

	6,270.00, Rat - Catégorie: NA	5,878.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Mica - (12001-26-2)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Éthylbenzène - (100-41-4)	3,500.00, Rat - Catégorie: 5	15,433.00, Lapin - Catégorie: NA	17.20, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Alcool n-butylique - (71-36-3)	2,292.00, Rat - Catégorie: 5	3,430.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Chlorure d'hydrogène - (7647-01-0)	900.00, Lapin - Catégorie: 4	5,010.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
2-méthoxypropan-1-ol - (1589-47-5)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	5	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (dermale)	4	Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	4	Nocif par inhalation.
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	1B	Peut nuire au fœtus.
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Acide silicique, ester d'éthyle - (11099-06-2)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Éther de monométhylpropylèneglycol - (107-98-2)	1,000.00, Oncorhynchus mykiss	500.00, Daphnia magna	1,000.00 (96 hr), Selenastrum capricornutum
Kaolin - (1332-58-7)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
2-butoxyéthanol - (111-76-2)	220.00, Poisson (Piscis)	1,000.00, Daphnia magna	Aucune donnée disponible
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
Silicate d'éthyle - (78-10-4)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Mica - (12001-26-2)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Éthylbenzène - (100-41-4)		2.93, Daphnia magna	

DC304L0650_A0

	4.20, Oncorhynchus mykiss		3.60 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Alcool n-butylque - (71-36-3)	1,376.00, Pimephales promelas	1,328.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Scenedesmus subspicatus
Chlorure d'hydrogène - (7647-01-0)	282.00, Gambusia affinis	260.00, Crangon crangon	Aucune donnée disponible
2-méthoxypropan-1-ol - (1589-47-5)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU UN 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national)
 Désignation exacte PEINTURE
 pour l'expédition DOT

Classe de danger 3 - Liquide
 DOT combustible et
 inflammable

Numéro UN / NA : UN 1263

Groupe d'emballage II
DOTCERCLA/DOT 115 gal. / 1044 lb
Quantité à déclarer

IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte PAINT
 pour l'expédition
 IMDG

Classe de danger 3 - Liquide
 IMDG combustible et
 inflammable
 Sous-classe 2

Groupe d'emballage II
IMDGCode de référence 28
système

14.4. Groupe d'emballage II

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2 D2A

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Chlorure d'hydrogène (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
Alcool n-butylique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

Chlorure d'hydrogène (500 lb TPQ (gas only))

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Éthylbenzène
Chlorure d'hydrogène
Alcool n-butylique
Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

2-butoxyéthanol
Éthylbenzène
Silicate d'éthyle
Kaolin
Mica
Alcool n-butylique
Éther de monométhylpropylèneglycol
Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

2-butoxyéthanol
Éthylbenzène
Silicate d'éthyle
Kaolin
Mica
Alcool n-butylique
Éther de monométhylpropylèneglycol
Acide silicique, ester d'éthyle
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

2-butoxyéthanol
Éthylbenzène
Silicate d'éthyle
Kaolin
Mica
Alcool n-butylique
Éther de monométhylpropylèneglycol
Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

2-butoxyéthanol
Alcool éthylique

Éthylbenzène
 Silicate d'éthyle
 Chlorure d'hydrogène
 Alcool n-butylque
 Éther de monométhylpropylèneglycol
 Quartz
 Silice, cristobalite
 Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène
 Chlorure d'hydrogène
 Alcool n-butylque
 Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Alcool éthylique
 Éthylbenzène
 Nickel
 Quartz

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:
 (aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:
 (aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:
 Alcool éthylique

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H330 Mortel par inhalation.
 H332 Nocif par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H360D Peut nuire au fœtus.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

The following sections have changed since the previous revision.

End of Document